

L'équipe du SAP



1 directeur



1 Chef de service



1 secrétaire



1 Psychologue



Une équipe éducative pluridisciplinaire (Educatrices Spécialisées, Conseillère en Economie Sociale et Familiale et Educatrice de Jeunes Enfants)

qui assure la coordination de projet :

- Suivi et mise en œuvre du PPA (Projet Personnalisé d'accompagnement)
- Personne référente pour vous
- Fait le lien entre les professionnels qui interviennent auprès de vous

Nos principes

Intervenir et vous accompagner si vous en êtes d'accord

Faire avec vous pas faire à votre place

Recueillir **votre avis** sur :
-Le fonctionnement du service
-La qualité de l'accompagnement

Echanger avec les partenaires avec votre accord



Des réponses à vos questions :



Ouverture du secrétariat ?

- Du lundi au jeudi de 9h à 17h
- Le vendredi de 9h à 16h

02 43 49 95 03

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur en cas d'absence



Les Rencontres ?

Toujours sur RDV à votre domicile, au SAP 53 ou dans un lieu proche de chez vous



Le coût ?

Service gratuit pour les familles. Participations possibles en cas d'activités ponctuelles



Le transport ?

Le plus souvent à la charge de la famille. Le SAP 53 peut assurer certains déplacements.

Informations utiles :

• Les numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police

18

Pompiers

112

Toutes urgences

114

Pour les personnes avec difficultés pour entendre ou parler

• Les numéros verts

3977

Lutte contre la maltraitance des personnes handicapées

119

Enfance en danger

Ce dispositif est financé par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Départemental



S.A.P.53

Service expérimental

Service d'Accompagnement à la Parentalité en Mayenne



Au SAVS PHARE

25 rue du Douanier Rousseau

53000 LAVAL

02.43.49.95.03

phare@geistmayenne.fr

Qui sommes-nous ?

Le **Service d'Accompagnement à la Parentalité** (SAP 53) est un service géré par l'Adapei 53 en partenariat avec le GEIST Mayenne.

Il s'agit d'une association à but non lucratif qui prend appui sur les valeurs de solidarité, d'humanité et de démocratie.

L'Adapei 53 et le GEIST Mayenne développent et gèrent des établissements et services d'accompagnement destinés à des enfants et adultes en situation de handicap.

Les associations sont vigilantes à :

- Donner aux personnes accompagnées la place centrale qui leur revient de plein droit et les associer à l'élaboration des projets les concernant
- Développer la recherche de réponses souples, novatrices, soucieuses d'améliorer en permanence la qualité des services rendus.

OU sommes-nous ?

Le SAP 53 intervient sur l'intégralité du département de la Mayenne.

A QUI s'adresse le SAP ?

Aux futurs parents ou parents (d'enfants de moins de 12 ans) ayant une reconnaissance de situation de handicap mental par la MDA et souhaitant bénéficier d'un accompagnement en lien avec la parentalité.



Pour quoi FAIRE ?

Vous soutenir :

- Dans votre réflexion sur un projet d'enfant,
- Pour préparer l'arrivée prochaine de votre enfant,
- Pour construire un cadre de vie adapté aux besoins de vos enfants.

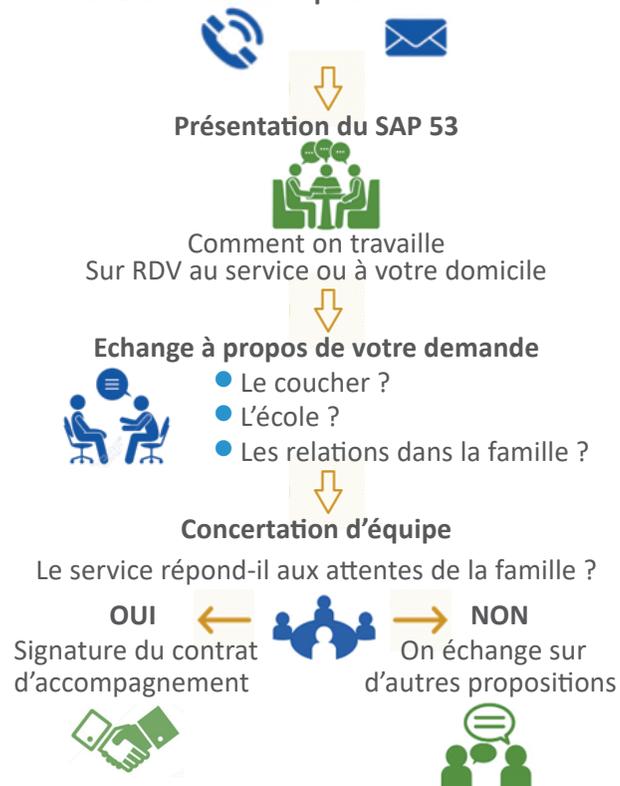
Coordonner les services partenaires (PMI, TISF, écoles, crèches, ASE...)

Proposer un accompagnement en s'appuyant sur :

- Vos compétences parentales,
- Votre entourage (famille, amis, professionnels...) si vous le souhaitez.

VOUS êtes intéressés ?

Formulez une demande pour rencontrer le SAP 53



L'ACCOMPAGNEMENT par le SAP 53

Interventions au domicile

- Echanger autour de la vie quotidienne de la famille
- Faire avec vous si besoin



Accompagnements extérieurs

Ecole, santé, crèche, assistante maternelle, relais parental, loisirs



Actions collectives en lien avec le REAAP 53

- Temps d'échange
- Sorties
- Soirées, débats, groupes de parole
- Ateliers d'habilités parentales

Rencontres avec les partenaires et la famille

Echanger sur qui fait quoi et quand



Un projet d'accompagnement construit avec VOUS

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)

Se Mettre d'accord sur ce que nous allons faire ensemble et comment

Le Bilan Etape d'Accompagnement

Faire le bilan de ce qui a évolué
Décider ensemble de continuer ou d'arrêter l'accompagnement
Redéfinir de nouveaux objectifs

Les rencontres avec les partenaires

Pour aider à repérer ce qui fonctionne et ce qui est plus difficile
Se mettre d'accord sur comment nous travaillons ensemble